

LE GEL DES AVOIRS



OBJECTIFS

- Décrire les obligations en matière de gel des avoirs, découlant tant de la réglementation française qu'européenne ;
- Décrire les dispositifs de conformité à mettre en place pour répondre à ces obligations ;
- Étudier des cas particuliers, illustrant certaines problématiques opérationnelles courantes.

PUBLIC

- Principalement des responsables et collaborateurs des fonctions conformité des secteurs de la banque et/ou de l'assurance

PRÉREQUIS

- Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire préalable à la formation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation
- Auto-évaluation

PROGRAMME

1.1. LES MESURES DE GEL DES AVOIRS FRANÇAISES ET EUROPÉENNES

- 1.1 Les mesures européennes
- 1.2 Les mesures françaises
- 1.3 Les autorités compétentes en matière de gel des avoirs
- 1.4 Principaux textes et lignes directrices en la matière

2. LE DISPOSITIF DE CONTRÔLE À METTRE EN PLACE

- 2.1 Le filtrage des flux et des référentiels
- 2.2 Le traitement des alertes
- 2.3 Le reporting à l'égard des autorités compétentes
- 2.4 Le suivi rapproché des personnes gelées
- 2.5 L'articulation avec les autres dispositifs de sécurité financière

3. CAS PRATIQUES

4. REGARD SUR D'AUTRES MESURES DE GEL DES AVOIRS

FORMATEUR

Vincent Soullignac est Responsable adjoint du Groupe Sanctions Internationales et Embargos – Société Générale

Disposant d'une solide expérience ancrée dans la sécurité financière associée à un parcours dans les secteurs public et privé, Vincent Soullignac a contribué à plusieurs missions d'assistance technique, notamment sur le gel des avoirs terroristes et a écrit plusieurs articles et ouvrages sur la LCB-FT, la fraude et les sanctions internationales.



JEUDI 8 FEVRIER 2024

Formation d'une journée
DURÉE : 7h 9h00-17h00

MÉTHODES ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel
- Formation interactive et pratique : présentation théorique, exercices d'application
- Remise des supports de formation

Nombre de participants limité à 15

LIEU : 18, rue La Fayette 75009 Paris

TARIF : 1100 € HT (1320 € TTC)

INSCRIPTION sur rb-formation.fr

CONTACT

Caroline Breton :
formation@revue-banque.fr
Tél. : 01 48 00 54 04



CONDITIONS D'INSCRIPTION

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur www.rb-formation.fr

Remplissez le formulaire d'inscription en ligne.

Imprimez la page à l'aide de votre navigateur, puis cliquez sur « envoyer ».

Envoyez-nous par email ou courrier le bulletin d'inscription signé.

Dès réception de votre inscription, nous vous adresserons une facture-convention (n° de déclaration d'activité 11-7511101-75).

Une attestation de présence sera délivrée à l'issue de la formation au salarié présent.

CONDITIONS D'ANNULATION

Stagiaire :

En cas de dédit par le stagiaire à moins de 7 jours avant le début de l'action mentionnée à l'article 1 ou abandon au cours de la formation, l'organisme retiendra le coût total des sommes qu'il aura engagées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L920-9 du code du travail.

Organisme :

REVUE BANQUE se réserve le droit d'annuler la formation jusqu'à deux semaines avant de le début de celle-ci, si le seuil minimum d'inscrits (5 personnes) n'est pas atteint.

ACCESSIBILITÉ

Merci de nous contacter si vous avez besoin d'aménagements particulier :

Caroline Breton, par tél. : 01.48.00.54.04 ou par mail formation@revue-banque.fr

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Possibilité d'adaptation sur demande du support, du rythme de la formation.

Aménagement possible de la salle.

CONTACT

Pour toute information :

RB FORMATION

18 rue La Fayette 75009 Paris

formation@revue-banque.fr

Tél. : 01 48 00 54 04

FORMATIONS SUR MESURE

Toutes nos formations peuvent être proposées en intra. Devis sur demande.